

SOCIETE D'INFRASTRUCTURES GAZIERES

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

(Exercice clos le 30 juin 2012)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mazars
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

(Exercice clos le 30 juin 2012)

Aux Actionnaires
Société d'Infrastructures Gazières
4 place Raoul Dautry
75015 Paris

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2012 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la Société d'Infrastructures Gazières, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les modalités de détermination de la valeur recouvrable des titres mis en équivalence sont décrites dans la note 4.3 de l'annexe aux états financiers.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné les critères et hypothèses retenus par la direction de la société pour déterminer la valeur recouvrable des titres mis en équivalence et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- Vérifications et informations spécifiques

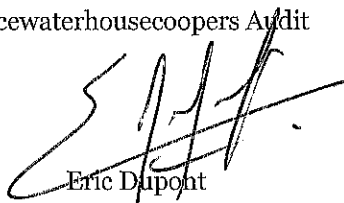
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 15 avril 2013

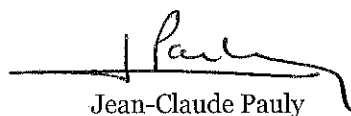
Les commissaires aux comptes

Pricewaterhousecoopers Audit



Eric Dupont

Mazars



Jean-Claude Pauly

SOCIETE INFRASTRUCTURES GAZIERES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2012

Sommaire

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE	2
ETAT DU RESULTAT GLOBAL	3
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL	4
TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	5
TABEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	6
COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LES FLUX DE TRESORERIE	6
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	7
1. DESCRIPTION DU GROUPE	7
2. BASES DE PREPARATION DES COMPTES	7
3. PRINCIPALES REGLES ET METHODES APPLIQUEES PAR LA SOCIETE	9
4. TITRES MIS EN EQUIVALENCE	12
5. AUTRES DEBITEURS	13
6. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	13
7. CAPITAUX PROPRES	13
8. EMPRUNTS	14
9. CHARGES FINANCIERES NETTES	15
10. TRANSACTION AVEC LES PARTIES LIEES	15
11. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS	15
12. ENGAGEMENT HORS BILAN	16

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(en milliers d'euros)	Note	30 juin 2012	30 juin 2011
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Titres mis en équivalence	4.	1 141 167	
Autres actifs financiers			
Actifs non-courants		1 141 167	
Clients et autres débiteurs	5.	62 984	
Autres actifs courants			
VMP et autres placements			
Disponibilités	6.	901	37
Actifs courants		63 884	37
Total Actif		1 205 051	37
Capital	7.	526 407	37
Primes liées au capital	7.	131 593	
Autres réserves		-7 921	
Résultats accumulés	7.	29 691	-17
Total Capitaux propres, part du groupe		679 770	20
Intérêts minoritaires			
Total Intérêts minoritaires			
Total des capitaux propres		679 770	20
Emprunts et dettes financières	8.	498 999	
Engagements envers le personnel			
Autres provisions			
Impôts différés			
Total Passifs non courants		498 999	
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	8.	26 183	
Provisions (part à moins d'un an)			
Fournisseurs et autres créditeurs		99	17
Autres passifs courants			
Total Passifs courants		26 282	17
Total des passifs		525 281	17
Total Passif		1 205 051	37

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

(en milliers d'euros)	Note	30 juin 2012	30 juin 2011
Produit des activités ordinaires			
Charges externes		-130	-17
Autres produits et charges d'exploitation			
Résultat opérationnel courant		-130	-17
Résultat sur cession de participations consolidées			
Autres produits et charges opérationnels			
Résultat opérationnel		-130	-17
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			
Coût de l'endettement financier brut	9.	-26 183	
Coût de l'endettement financier net		-26 183	
Autres produits et charges financiers		0	
Résultat avant impôt		-26 313	-17
Impôts sur les bénéfices			
Résultat après impôt		-26 313	-17
Résultat des ME	4.	56 020	
Résultat net total		29 708	-17
Part du groupe		29 708	-17
Part des minoritaires			
Résultat par action (en euros)	3.1.8	0,56	-4,53
Résultat dilué par action (en euros)		0,56	-4,53

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

(en milliers d'euros)	Note	30 juin 2012	30 juin 2011
Résultat net		29 708	-17
Actifs financiers disponibles à la vente			
Impôts différés sur actifs financiers disponibles à la vente			
Eléments recyclables au compte de résultat			
Pertes et gains actuariels		-11 791	
Impôts différés sur pertes et gains actuariels		3 870	
Eléments non recyclables au compte de résultat		-7 921	
Autres éléments du résultat global		-7 921	
Résultat global		21 787	-17
Part du groupe		21 787	-17
Part des minoritaires			

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en milliers d'euros)

	Capital	Primes liées au capital	Autres réserves groupe <u>Autres réserves hors</u>	Résultats accumulés	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
10 juin 2011							
Incidence des changements de méthode comptable :							
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice							
Var. nette de juste valeur des instruments financiers							
Ecart de conversion							
Résultat de la période				-17	-17		-17
Total des pertes et profits de la période				-17	-17		-17
Augmentation de capital	37				37		37
30 juin 2011	37			-17	20		20
Incidence des changements de méthode comptable :							
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice	37			-17	20		20
Autres éléments du résultat global			-7 921		-7 921		-7 921
Ecart de conversion							
Résultat net de la période				29 708	29 708		29 708
Total des pertes et profits de la période			-7 921	29 708	21 787		21 787
Augmentation de capital	526 370	131 593			657 963		657 963
30 juin 2012	526 407	131 593	-7 921	29 691	679 770		679 770

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	30 juin 2012	30 juin 2011
Résultat net total consolidé	29 708	-17
Ajustements		
Elim. du résultat des mises en équivalence	-56 020	
Elim. des amortissements et provisions		
Autres prod. et chges sans incidence trésorerie		
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions		
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	-26 313	-17
Elim. de la charge (produit) d'impôt		
Elim. du coût de l'endettement financier net	26 183	
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	-130	-17
Incidence de la variation du BFR	64	17
Impôts payés		
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-66	
Incidence des variations de périmètre	-1 156 032	
Variation des prêts et avances consentis		
Subventions d'investissement reçues		
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		
Dividendes reçus		
Autres flux liés aux opérations d'investissement		
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-1 156 032	
Augmentation de capital	657 963	37
Cession (acquisition) nette d'actions propres		
Emission d'emprunts	498 999	
Remboursement d'emprunts		
Intérêts financiers nets versés		
Dividendes payés aux actionnaires du groupe		
Dividendes payés aux minoritaires		
Autres flux liés aux opérations de financement		
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	1 156 962	37
Incidence de la variation des taux de change		
Incidence des changements de principes comptables		
Variation de trésorerie	864	37
Trésorerie d'ouverture	37	
Trésorerie de clôture	901	37

COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LES FLUX DE TRESORERIE

opérations n'ayant pas donné lieu à flux de trésorerie

(en milliers d'euros)

Informations complémentaires :

Intérêts courus non versés

Dividendes non encaissés

30 juin 2012

30 juin 2011

26 067

-62 965

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. DESCRIPTION DU GROUPE

1.1. DESCRIPTION DU GROUPE

La société a été créée le 10 juin 2011 et a clôturé son premier exercice le 30 juin 2011. Ce premier exercice était sans activité. La société qui a une activité de holding, a pris une participation de 25% dans la société GRT GAZ en date du 12 juillet 2011. GRT GAZ a une activité de gestion du transport de gaz en France et supervise la gestion de réseaux de filiales de GDF SUEZ en Europe. La société détient des infrastructures (gazoducs, réseaux d'interconnexion, stations de compression). Cette acquisition d'un montant de 1 156 032 milliers d'euros a été financée par une augmentation de capital en date du 5 juillet 2011 de 657 963 milliers d'euros et par l'émission d'un emprunt obligataire de 498 999 milliers d'euros (500 000 milliers d'euros de nominal) en date du 12 juillet 2011.

1.2. PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

Les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation de l'exercice clos le 30 juin 2012 sont présentées ci-dessous :

Entreprises	Date d'établissement des comptes	Siège	Activité	Intérêts 2012	Intérêts 2011	Méthode 2012	Méthode 2011
SIG S.A.	30/06/2012	4 Place Raoul Dautry 75015 Paris	Holding	Société-mère	Société-mère	Société-mère	Société-mère
GRT GAZ S.A.	30/06/2012*	6, rue Raoul Nordling 92270 Bois Colombes	Infrastructure gazière	24,97 %	0 %	ME	Non consolidée

ME : Mise en équivalence

* GRT GAZ clôture ses comptes au 31 décembre 2011 et établit une situation intermédiaire au 30 juin 2012.

2. BASES DE PREPARATION DES COMPTES

La société établit des comptes consolidés pour la première fois pour l'exercice clos au 30 juin 2012. En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés de la société (incluant les notes ci-après) pour l'exercice clos le 30 juin 2012 ont été préparés conformément au référentiel IFRS¹ tel qu'adopté par l'Union Européenne ("UE"). La société a appliqué les IFRS adoptées par l'UE pour les exercices 2012 et 2011.

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2012 ont été établis par la Société et arrêtés par le conseil d'administration le 12 avril 2013. Ils seront soumis à l'approbation des actionnaires de la Société lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

NOUVELLES NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRETATIONS PUBLIES PAR L'IASB ET NON ENCORE APPLIQUES PAR LA SOCIETE

¹ Le terme "IFRS" fait référence collectivement aux normes comptables internationales, *International Accounting Standards* ("IAS") et *International Financial Reporting Standards* ("IFRS"), et aux interprétations du comité d'interprétation, SIC et *International Financial Reporting Interpretations Committee* ("IFRIC"), publiées par l'IASB.

Les normes, amendements et interprétation suivants ont été publiés par l'IASB et sont applicables à compter des Exercices 2012 et ultérieurs. Ces normes, amendements et interprétation n'ont pas encore été adoptés par l'UE au 30 juin 2012, et ne sont donc pas encore applicables à la société. Les implications pratiques de l'application de ces normes, amendements et interprétation et leurs effets sur les états financiers de la société ont été évalués.

IFRS 12 "Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités" et les amendements à IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 "Dispositions transitoires". Cette nouvelle norme et ces amendements précisent les informations à fournir concernant les participations dans des filiales, des accords conjoints, des entreprises associées et des entités non consolidées. Les informations à fournir doivent permettre aux lecteurs des états financiers d'évaluer la base du contrôle, ainsi que toute restriction sur les actifs et passifs consolidés. Elles doivent également permettre d'évaluer l'exposition aux risques résultant des participations dans des entités non consolidées ou de la participation des intérêts minoritaires dans les activités consolidées. L'application de cette norme et de ces amendements exigera de la société la publication d'informations supplémentaires, notamment sur la position financière et le résultat des sociétés mises en équivalence.

Les autres normes, amendements et interprétations non encore applicables à la société ne devraient pas avoir d'impacts significatifs. Ils sont listés ci-dessous :

- IFRIC 20 "Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert".
- IFRS 10 "Etats financiers consolidés".
- IFRS 11 "Accords conjoints".
- IFRS 13 "Evaluation de la juste valeur".
- Amendements à IAS 12 "Impôts différés – recouvrement des actifs sous-jacents".
- IAS 27 révisée "Etats financiers individuels".
- IAS 28 révisée "Participations dans des entreprises associées et dans des coentreprises".
- Amendements à IAS 32 "Compensation des actifs et passifs financiers".
- Amendements à IFRS 1 "Prêts gouvernementaux".
- Amendements à IFRS 1 "Hyperinflation sévère et suppression des dates d'application ferme pour les nouveaux adoptants".
- Amendements à IFRS 7 "Informations à fournir – transferts d'actifs financiers".
- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 "Date d'entrée en vigueur obligatoire d'IFRS 9 et obligations d'information transitoires".
- Améliorations aux IFRS publiées en mai 2012.

3. PRINCIPALES REGLES ET METHODES APPLIQUEES PAR LA SOCIETE

3.1. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1.1. Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les activités de la société, de sa filiale, dans lesquelles la société exerce directement ou indirectement une influence notable.

La filiale est consolidée par mise en équivalence à compter de la date à laquelle l'influence notable est exercée par la société, en l'occurrence la date de prise de participation dans la filiale. Elle sort du périmètre de consolidation à compter de la date à laquelle l'influence notable cesse d'être exercée.

Selon la méthode de la mise en équivalence, la participation dans une entreprise associée ou une joint-venture est comptabilisée initialement au coût, puis la valeur comptable de la participation est augmentée ou diminuée de la quote-part de l'investisseur dans le résultat net de l'entité détenue après la date d'acquisition (IAS28R.10). La quote-part de l'investisseur dans le résultat net de l'entité est comptabilisée dans le résultat net de l'investisseur, sur une ligne spécifique du compte de résultat.

Des ajustements de la valeur comptable de la participation peuvent également être nécessaires, au titre :

- des distributions reçues de l'entité détenue (dividendes,...) ;
 - de la quote-part de l'investisseur dans les variations des autres éléments du résultat global de l'entité détenue.
- Ces modifications sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global de l'investisseur.

3.1.2. Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour les montants d'actifs et de passifs, de charges et de produits comptabilisés, et la présentation des actifs et passifs éventuels ou la production d'information en juste valeur. Les éléments significatifs liés à ces estimations comprennent en particulier une information sur la juste valeur de la dette. Les montants réels peuvent se révéler différents de ces estimations.

3.1.3. Présentation de l'état de la situation financière consolidée

L'état de la situation financière consolidée présente les actifs et passifs de la société en fonction de leur caractère courant ou non courant. Un actif ou un passif est classé en courant lorsque la société s'attend à réaliser cet actif ou à régler ce passif dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

3.1.4. Actifs et passifs financiers

3.1.4.1. Actifs et passifs financiers enregistrés à la juste valeur

Il n'y a pas d'actifs et passifs financiers tels que des instruments dérivés à la juste valeur à la clôture des comptes.

3.1.4.2. Passifs financiers enregistrés au coût amorti

Les passifs financiers enregistrés au coût amorti se composent de l'emprunt obligataire.

Le portefeuille de la dette de la société comprend un emprunt obligataire à taux fixe. La société applique la méthode des taux d'intérêt effectifs pour calculer la charge d'intérêt de ses passifs financiers. Les frais d'émission d'emprunt sont intégrés dans le calcul du taux d'intérêt effectif. La méthode des taux d'intérêt effectifs consiste à étaler la charge d'intérêt en utilisant un taux d'intérêt cohérent pour actualiser la série de flux de trésorerie sur la durée de vie prévue du passif financier. La société ne réévalue pas ses emprunts à la juste valeur.

3.1.4.3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie se compose d'un solde bancaire. Les soldes bancaires sont libellés en euros et sont comptabilisés à la juste valeur.

3.1.5. Coût de la dette

Les frais d'émission de la dette, comptabilisés en déduction de la dette correspondante, sont amortis sur la durée contractuelle de la dette concernée, selon la méthode des taux d'intérêts effectifs.

3.1.6. Provisions, passifs et actifs éventuels

3.1.6.1. Provisions

La société enregistre une provision lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- il existe une obligation (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

La provision doit représenter le montant que la société devrait payer pour éteindre l'obligation. Elle est évaluée en fonction des faits et circonstances présents et sur la meilleure estimation faite quant aux risques et incertitudes qui y sont associés.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses estimées, qui résulteraient de l'extinction d'une obligation, calculée à partir d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations du marché sur la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques à la société. L'augmentation de la provision liée au passage du temps est enregistrée en charge d'intérêts.

3.1.6.2. Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont soit des obligations potentielles, soit des obligations existantes qui ne respectent pas les critères de reconnaissance des provisions définis ci-dessus.

Même si les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans l'état de la situation financière de la société, ils sont mentionnés en notes annexes aux états financiers consolidés lorsqu'ils sont significatifs.

3.1.6.3. Actifs éventuels

Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés tant qu'il n'existe pas de dénouement favorable. Ils sont indiqués en notes annexes aux états financiers lorsqu'un avantage économique significatif est probable

Aucune provision, aucun passif ou actif éventuels, n'ont été identifiés au cours de l'exercice.

3.1.7. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat, s'il était du, se composerait de l'impôt courant et de l'impôt différé. L'impôt exigible est calculé en utilisant les taux d'impôts applicables à la fin de l'exercice.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Cette approche compare la valeur comptable d'un actif et d'un passif et sa valeur fiscale. Si la différence affecte le résultat comptable ou le résultat fiscal sur des périodes différentes, un impôt différé passif ou actif est comptabilisé à hauteur de la charge ou du produit d'impôt différé comptabilisé dans l'état du résultat global..

Un impôt différé actif pour pertes fiscales reportables n'est comptabilisé que dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que la société disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ces pertes fiscales reportables pourront être imputées. A la date de clôture de l'exercice, il n'y a pas de perspectives de résultat fiscal positif dans un avenir proche.

3.1.8. Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net – part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant la période, le cas échéant, après déduction du nombre moyen d'actions propres.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net – part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant la période. Il n'y a pas d'instrument de dilution du capital. Par conséquent, le résultat de base et le résultat dilué par action sont identiques.

Les résultats par actions au 30 juin 2011 et au 30 juin 2012 ne sont pas comparables. Au 30 juin 2011, la société venait d'être constituée, et le capital était composé de 3.700 actions. Après l'augmentation de capital intervenue le 5 juillet 2011, le capital est composé de 52.640.740 actions.

3.2. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

3.2.1. Comptabilisation des instruments financiers

Les instruments financiers sont enregistrés à leur juste valeur sauf indication contraire (voir note 1111. "Juste valeur des instruments financiers").

3.2.2. Gestion des risques

La société est exposée à certains risques liés à ses actifs et passifs financiers. Ces risques et les principes de gestion de la société pour les réduire sont énumérés ci-après :

3.2.2.1. Risques de marché

La société n'est pas exposée au risque de taux d'intérêt dans la mesure où sa dette est entièrement à taux fixe. Par ailleurs, elle n'est pas directement exposée au taux de change dans la mesure où elle détient une participation dans une société française dont l'activité s'exerce principalement en France et dans la zone Euro.

3.2.2.2. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour la société dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier manquerait à ses obligations contractuelles. Pour la société, ce risque provient de la valeur de sa participation dans la filiale mise en équivalence GRT GAZ et de la capacité de cette participation à générer des dividendes suffisants pour couvrir les charges financières liées au financement de son acquisition. L'activité de GRT GAZ comporte des risques liés au respect de la législation Française et Européenne, aux autorisations administratives d'exploitation, à l'occupation du domaine public, à la régulation des tarifs de transport du gaz, aux obligations pouvant lui être fait en matière d'investissement, à l'environnement et la pollution, et à la défaillance possible de son réseau.

3.2.2.3. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la société éprouve des difficultés à honorer ses dettes et autres obligations lorsque celles-ci arriveront à échéance.
 Pour des informations sur le risque de liquidité, voir les notes 6 « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et 8.2 « Echancier des emprunts ».

4. TITRES MIS EN EQUIVALENCE

4.1. COUT D'ACQUISITION DES TITRES

La société a pris une participation de 25% dans la société GRT GAZ. A la suite d'une augmentation de capital réservée aux salariés, le pourcentage de détention est actuellement de 24,97%.

Le coût d'acquisition correspond au prix d'acquisition augmenté des coûts directs liés à l'acquisition.

(en milliers d'euros)	30/06/2011	Résultat	Autres éléments du résultat global	Distribution	Augmentation de capital	Variations de périmètre	30/06/2012
Titres mis en équivalence	0	56 020	-7 921	-62 965	930	1 155 102	1 141 167

L'augmentation de capital de 930 milliers d'euros correspond à la quote-part de SIG dans l'augmentation de capital réservée aux salariés de GRT GAZ.

4.2. INFORMATIONS FINANCIERES RESUMEES

Les informations financières résumées de la participation mise en équivalence sont les suivantes :

(en millions d'euros)	30 juin 2012	31 décembre 2011
Total actif	7 995	7 934
Total passif	-5 008	-4 823
Actif net	2 987	3 112
Quote part de la société dans les capitaux propres	746	777

(en millions d'euros)	<u>30 juin 2012</u> (12 mois)	<u>31 décembre 2011</u> (12 mois)	<u>30 juin 2012</u> (6 mois)	<u>30 juin 2011</u> (6 mois)
Chiffre d'affaires	1 710	1 693	855	839
Resultat net	228	258	128	158
Quote part de la société dans le résultat	57	64	32	39
Autres éléments du résultat global	-32	-30	-1	1
Quote part de la société dans les autres éléments du résultat global	-8	-7	0	0

Ces informations financières sont des informations consolidées établies selon les normes IFRS.

4.3. VALEUR RECOUVRABLE DES TITRES

Pour s'assurer de la valeur recouvrable des titres, la société s'appuie, entre autre, sur une expertise extérieure périodique. Cette expertise, qui détermine une fourchette de valorisation, repose sur des hypothèses économiques et fait référence à l'historique des états financiers. Les hypothèses de valorisation intègrent des prévisions de résultat sur la base des budgets, des projections de flux de trésorerie actualisés, des évolutions de taux (taux de rendement sans risque, prime de risque de marché, bêta des fonds propres), des comparables boursiers et l'examen des principales transactions.

5. AUTRES DEBITEURS

Les autres créances concernent les dividendes non encore reçus à la date de clôture.

6. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Le détail du poste Trésorerie et équivalents de trésorerie aux 30 juin 2012 et 2011 est présenté ci-dessous :

(en milliers d'euros)	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 juin 2011</u>
V.M.P. et autres placements		
Disponibilités	901	37
Total	901	37

Le montant des disponibilités se compose d'un solde bancaire.

7. CAPITAUX PROPRES

7.1. CAPITAL SOCIAL

Au 30 juin 2012, le capital de la Société (entièrement libéré) est divisé en 52.640.740 actions d'une valeur nominale de 10,00 euros chacune.

Au 30 juin 2011, le capital de la Société (entièrement libéré) était divisé en 3.700 actions d'une valeur nominale de 10,00 euros chacune.

8. EMPRUNTS

8.1. DETAIL DES EMPRUNTS

Le détail du poste Emprunts aux 30 juin 2012 et 2011 est présenté ci-dessous :

(en milliers d'euros)	30 juin 2011	Augmentation	Remb.	Transfert	30 juin 2012
Emprunts obligataires	498 999				498 999
Autres emprunts et dettes assimilées					
Emprunts auprès établis. de crédit					
Emprunts non courants	498 999				498 999
Emprunts obligataires - part à moins d'un an					
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an					
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an					
Intérêts courus sur emprunts	26 067		116		26 183
Concours bancaires (trésorerie passive)					
Concours bancaires (dettes)					
Intérêts courus non échus - passif					
Emprunts courants	26 067		116		26 183
TOTAL Emprunts	525 066		116		525 182

Au 30 juin 2012, le poste emprunt comprend un emprunt obligataire d'un montant nominal de 500 millions d'euros au taux fixe annuel contractuel de 5,375% émis le 12 juillet 2011. La société applique la méthode des taux d'intérêt effectifs pour calculer la charge d'intérêt de ses passifs financiers. Les frais d'émission d'emprunt d'un montant global d'un million d'euros sont déduits de la dette et intégrés dans le calcul du taux d'intérêt effectif.

8.2. ECHEANCIER DES EMPRUNTS

L'ensemble des obligations émises sont à échéance du 12 juillet 2018 soit plus de 5 ans après la date de clôture des comptes.

8.3. JUSTE VALEUR DE L'EMPRUNT

L'emprunt obligataire a été comptabilisé pour sa valeur nominale nette des frais d'émission que la société considère comme étant la juste valeur à la date de comptabilisation, comme décrit dans la note 3.1.4.2. "Actifs et passifs financiers enregistrés au coût amorti". Le taux d'intérêt effectif de l'emprunt est de 5,41%.

La juste valeur de l'emprunt à la date de clôture a été estimée en utilisant la méthode de valorisation des DCF (« discounted cash flow »). Elle est égale à la somme des flux de trésorerie futurs actualisés à un taux de 4,88 % que la société considère comme étant le taux de marché. Les critères retenus pour déterminer le taux d'actualisation sont les suivants :

- L'évolution des taux d'intérêts intervenus entre la date de signature de l'emprunt et la date de clôture des comptes, pour des obligations de notation et de maturité équivalentes.
- L'évolution des taux d'intérêt dans le secteur d'activité de la société.
- L'évolution des taux d'intérêts des obligations d'Etat sur des maturités équivalentes.

9. CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes de la société se décomposent comme suit au titre des exercices 2012 et 2011 :

(en milliers d'euros)	30 juin 2012	30 juin 2011
Coût de l'endettement financier brut	-26 183	0
Total	-26 183	0

Il s'agit des intérêts courus de l'emprunt obligataire.

10. TRANSACTION AVEC LES PARTIES LIEES

(en milliers d'euros)	Note	30 juin 2012	30 juin 2011
Coût de l'endettement financier brut	10.1	-26 183	0
Coût de l'endettement financier net		-26 183	0
TOTAL		-26 182	0

(en milliers d'euros)	Note	30 juin 2012	30 juin 2011
Emprunt obligataire	10.1	498 999	0
Total Passifs non courants		498 999	0
Emprunt obligataire, part à moins d'un an	9.	26 183	0
Total Passifs courants		26 183	0
Total des passifs		525 182	0

10.1. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le coût de l'endettement financier net correspond aux intérêts de l'emprunt obligataire souscrit par les actionnaires de la société.

10.2. EMPRUNT OBLIGATAIRE

Au cours de l'exercice, les obligations émises par la société et souscrites par un établissement financier ont été acquises par les actionnaires de la société ou leurs filiales pour leur montant total.

11. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

11.1. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS COMPTABILISES A LA JUSTE VALEUR

Les actifs comptabilisés à la juste valeur correspondent à la trésorerie pour 901 milliers d'euros.
Il n'y a pas de passif comptabilisé à la juste valeur.

11.2. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS COMPTABILISES AU COUT AMORTI

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs et passifs financiers de la société et leur juste valeur au 30 juin 2012 et au 30 juin 2011.

(en milliers d'euros)	30 juin 2012		30 juin 2011	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Clients et autres débiteurs	62 984	62 984	0	0
Total actifs	62 984	62 984	0	0

(en milliers d'euros)	Note	30 juin 2012		30 juin 2011	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Emprunt obligataire		498 999	512 401	0	0
Total Passifs non courants		498 999	512 401	0	0
Emprunt obligataire, part à moins d'un an		26 183	26 183	0	0
Fournisseurs et autres créditeurs		99	99	17	17
Total Passifs courants		26 282	26 282	17	17
Total des passifs		525 281	538 683	17	17

La valeur comptable des créances et autres actifs, des dettes fournisseurs et des autres passifs est généralement égale à leur juste valeur du fait de la courte période qui sépare leur reconnaissance comptable et leur réalisation (dans le cas d'actifs) ou leur règlement (dans le cas de passifs).

12. ENGAGEMENT HORS BILAN

Les titres GRT GAZ font l'objet d'un nantissement de premier rang au profit des porteurs de l'emprunt obligataire pour un montant total en principal de 500 000 000 euros au titre des obligations émises majorées de tout montant en principal au titre des obligations supplémentaires qui pourraient être émises ainsi que tous les intérêts, intérêts de retard, frais, commissions et accessoires au titre des obligations.